



Information and Privacy  
Commissioner/Ontario

Commissaire à l'information  
et à la protection de la vie privée/Ontario

Communiqué

15 septembre 2011

## La commissaire presse les hôpitaux à devenir proactifs en matière de diffusion de l'information publique

*La commissaire Cavoukian tiendra des séances d'information dans les hôpitaux pour souligner la « Semaine du droit à l'information 2011 »*

TORONTO, le 15 sept. 2011 /CNW/ - La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Ann Cavoukian, Ph. D., pressera aujourd'hui les hôpitaux de l'Ontario d'adopter une approche proactive en matière de diffusion de l'information, alors que s'amorce une nouvelle ère en matière de transparence et de reddition de comptes. La commissaire Cavoukian tiendra aujourd'hui une séance d'information à l'intention des employés d'hôpitaux, laquelle portera sur la loi sur l'accès à l'information, dans l'esprit de la *Semaine du droit à l'information 2011*. Les hôpitaux seront assujettis, pour la première fois, à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de l'Ontario à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

« Dans une société libre et démocratique comme la nôtre, il est vital d'avoir accès à l'information relative aux institutions qui sont principalement financées par des fonds publics - le public a le droit de savoir », a déclaré la commissaire Cavoukian. « Qui plus est, avec une bonne planification et l'adoption d'une approche proactive en matière de diffusion de l'information, la loi sur l'accès à l'information ne devrait pas représenter un fardeau pour les hôpitaux. »

### **Les renseignements personnels sur la santé des Ontariens seront toujours protégés par la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé***

Depuis 2004, les hôpitaux sont assujettis à la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels sur la santé et confère au particulier le droit d'accès aux renseignements personnels sur la santé qui le concernent. L'adoption de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ne modifie en rien la protection des renseignements personnels sur la santé, mais elle donnera au public un meilleur accès aux dossiers conservés ou administrés par un hôpital, y compris ceux portant sur les activités administratives et opérationnelles, sur les politiques et sur les aspects financiers.

« L'adoption de la loi sur l'accès à l'information fermera la boucle; elle complétera la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui a été adoptée pour protéger les renseignements personnels relatifs à notre santé », a expliqué la commissaire Cavoukian. « L'Ontario est la dernière province canadienne à inclure les hôpitaux dans la loi sur l'accès à l'information - cela a pris du temps à arriver, mais c'est une étape importante vers l'ouverture et la transparence, menant vers une responsabilisation accrue. »



2 Bloor Street East  
Suite 1400  
Toronto, Ontario  
Canada M4W 1A8

2, rue Bloor Est  
Bureau 1400  
Toronto (Ontario)  
Canada M4W 1A8

416-326-3333  
1-800-387-0073  
Fax/Télé: 416-325-9195  
TTY: 416-325-7539  
<http://www.ipc.on.ca>

La commissaire Cavoukian attirera l'attention des hôpitaux sur les avantages d'une approche proactive, plutôt que réactive, en ce qui concerne la diffusion de l'information conformément à son concept d'[accès à l'information intégré](#). « Le mot clé est *défait* - les établissements publics divulguent de l'information de manière proactive dans le cadre d'un processus automatique - par défaut. »

**Détails de l'événement :** L'événement d'aujourd'hui souligne la « *Semaine du droit à l'information* », célébrée depuis près d'une décennie par des organismes œuvrant dans le domaine du droit à l'information de partout dans le monde, faisant la promotion du droit des particuliers d'avoir accès à l'information publique.

**Lieu :** Auditorium de l'Hôpital Mount Sinai  
**Date et heure :** Jeudi 15 septembre 2011, de 14 h à 15 h 30

**Présentateurs présents :**

- Ann Cavoukian, Ph. D., commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Ontario
- Tom Closson, président et chef de la direction, Association des hôpitaux de l'Ontario
- Groupe d'experts formé de chefs de la direction d'hôpitaux ontariens : D<sup>r</sup> Bob Bell (Réseau universitaire de santé), Joseph Mapa (Hôpital Mount Sinai), Michelle DiEmanuele (Hôpital Credit Valley), Rob Devitt (Toronto East General Hospital).

**Activité prévue par la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour souligner la « *Semaine du droit à l'information 2011* »**

Dans l'optique de sensibiliser le public et les employés d'hôpitaux à la loi sur l'accès à l'information, le Bureau de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée a planifié un certain nombre d'activités qui se tiendront pendant la *Semaine du droit à l'information* (du 26 au 30 septembre 2011), notamment des tables d'information dans les hôpitaux de toute la province. Pour avoir de plus amples détails sur la *Semaine du droit à l'information*, y compris un horaire des tables d'information du Bureau de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, cliquez [ici](#).

**Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée**

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, dont il relève également, et est indépendant du gouvernement actuellement élu. Le mandat du commissaire comprend la supervision des dispositions relatives à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, ainsi que de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui s'applique à la fois aux responsables de l'information sur la santé dans les secteurs public et privé. Le mandat du commissaire vise également à aider à sensibiliser le public en ce qui a trait aux enjeux liés à l'accès à l'information et à la vie privée.

**Relations avec les médias :**

Tanya Gallus  
Spécialiste des communications  
Ligne directe : 416-326-3939  
Cellulaire: 416-873-9746  
Numéro sans frais: 1-800-387-0073  
[Tanya.Gallus@ipc.on.ca](mailto:Tanya.Gallus@ipc.on.ca)